

suva

Rapport de gestion 2018
Version condensée

Les placements de la Suva ont réalisé une performance extrêmement positive sur les dernières années. Nous avons donc décidé d'en faire profiter nos assurés.

Bonne lecture et bien du plaisir avec notre quiz!

Photo de la page de titre

Jérôme Chanton, CEO de Kugler Bimetal SA, dans l'atelier de production du site du Lignon à Genève. La réduction de prime exceptionnelle de 15 % le réjouit. Avec cet argent, il achètera de nouveaux équipements de protection individuelle et améliorera encore la formation de ses collaborateurs. Lire l'interview sur www.suva.ch/benefit-f.

Avant-propos

Madame, Monsieur,

L'année dernière, nous avons célébré le centième anniversaire de la Suva avec nos clients et nos collaborateurs. Alain Berset, président de la Confédération, a fait l'éloge du modèle Suva et du partenariat social pratiqué au sein du Conseil de la Suva.

Cent ans après son entrée en activité, la Suva s'engage toujours en faveur de la sécurité au travail et durant les loisirs. Il est réjouissant de constater que de plus en plus d'entreprises se revendiquent de notre Charte de la sécurité et que les travailleurs observent les règles vitales.

Bien entendu, les clients et leurs assurés sont au centre de nos priorités. Nous les faisons profiter des revenus extraordinaires des placements en leur accordant une réduction extraordinaire de 15 % sur la prime nette pour l'année 2019, ce qui représente un allègement de quelque 520 millions de francs pour l'économie suisse.

En tant que Président du Conseil de la Suva, j'ai un objectif impératif: faire en sorte que la Suva, véritable œuvre sociale, demeure solidement et durablement financée pendant les cent prochaines années.



Gabriele Gendotti
Président du Conseil de la Suva



Le président du Conseil de la Suva, Gabriele Gendotti (à dr.), et le président de Direction, Felix Weber (au centre), s'entretiennent avec Daniel Ammann, auteur et journaliste.

«L'esprit Suva est un ingrédient du succès de la Suisse.»

Interview sur l'exercice 2018: retour sur les temps forts et l'importance de l'esprit Suva.

En 2018, la Suva a fêté son centième anniversaire. Quel temps fort retiendrez-vous?

Gabriele Gendotti: La fête du centenaire sur le Bürgenstock fut pour moi le moment le plus fort. Il y avait des personnalités, dont le président de la Confédération Alain Berset, mais aussi beaucoup de collaborateurs actifs ou retraités. J'y ai ressenti les 100 ans d'histoire de la Suva, qui m'ont véritablement fait prendre conscience de mes responsabilités en tant que président de cette institution.

Felix Weber: Pour moi, ce sont les événements clients organisés par nos agences dans toute la Suisse. Ils nous ont permis de fêter notre anniversaire avec nos clients, en toute modestie et avec assurance. La grande estime témoignée pour la Suva et son action au cours du siècle écoulé m'a particulièrement réjoui.

Monsieur Gendotti, voici un an que vous présidez le Conseil de la Suva. Quel sujet vous a le plus occupé?

Gendotti: La mise en œuvre de la stratégie «avance». Elle vient en réponse au défi le plus important pour la Suva, les mutations sociales et technologiques, qui transforment aussi notre mode de travail. Nous ciblons avant tout une prévention globale. S'agissant de la sécurité au travail, nous avons obtenu d'excellents

résultats, mais il faudra faire plus d'efforts pour contenir l'augmentation des accidents non professionnels. Pour une entreprise, un accident durant les loisirs a les mêmes conséquences qu'un accident du travail: le collaborateur manque pendant plus ou moins longtemps. Nous misons de plus en plus sur des spécialistes de la prévention, qui conseillent nos PME et apprennent à leurs collaborateurs à se protéger pendant leurs loisirs.

La Suva a clôturé l'exercice sur un résultat positif. Comment le jugez-vous?

Weber: En 2018, nous avons effectivement réalisé un résultat positif et ce malgré des marchés financiers exigeants. C'est réjouissant. Mais le plus important est que la Suva est toujours très solidement financée et à même de répondre à ses engagements. L'ensemble des branches d'assurance et des comptes partiels repose sur des bases financières stables. Grâce à la stratégie de placement axée sur le long terme, au rendement des placements des années précédentes et à la constitution rigoureuse de provisions, nous supporterons aisément l'abaissement du taux d'intérêt technique décidé par la Confédération avec effet au 1^{er} janvier 2020.



«Nous avons une bonne capacité de risque, nous sommes parés pour faire face à chaque évolution. Toutes nos obligations de prestations sont couvertes.»

Gabriele Gendotti
Président du Conseil de la Suva

Seule ombre au tableau en 2018: une performance négative sur les placements pour la première fois en dix ans. D'encore 7,8 % en 2017, elle a chuté à -2,7 % l'an dernier. Qu'est-ce qui a grippé?

Weber: Nous savions bien que les rendements de ces dernières années étaient supérieurs à la moyenne et connaissions la surévaluation des marchés financiers. C'est aussi une question de politique monétaire. Un correctif, tôt ou tard, était inévitable. Nos spécialistes ont très bien géré cette situation pour le moins difficile. Ils ont réalisé une performance supérieure à celle des indices de référence. Vu ainsi, on ne peut pas dire que quelque chose ait grippé.

La stratégie de placement de la Suva est donc la bonne?

Gendotti: Nous l'avons prouvé ces dernières années. Nous avons toujours opté pour des placements anticycliques axés sur le long terme. C'est la stratégie la plus profitable à longue échéance. Aucune nécessité ni raison d'en changer pour l'instant. Pour compenser les fluctuations de valeur à court terme, parfois importantes, nous disposons de réserves en quantités suffisantes. C'est notre force. Nos engagements envers les assurés sont garantis dans tous les cas et pour longtemps.

L'an dernier, vous avez décidé de réduire les réserves de fluctuation de valeur en 2019. Les assurés en bénéficieront sous la forme de primes plus basses à hauteur de 520 millions de francs. Au vu des performances négatives, cette décision était-elle prématurée?

Gendotti: Non. Cette distribution ne menace en rien notre capacité à faire face à nos obligations de prestations. Fin 2018, la Suva affichait un taux de couverture de 123 % et donc une extrême solidité financière. En prenant cette décision, nous étions bien conscients que la situation politique et sur les marchés financiers est tendue. Il est toutefois juste et important de faire participer nos assurés aux excédents de revenu du capital. C'est une forme de soutien à la place économique suisse.

Quelle est votre vision des perspectives à moyen terme? Comment évolueront les marchés, la performance des rendements?

Weber: Les rendements attendus pour ces prochaines années resteront inférieurs à la

moyenne. Malgré la correction, les taux demeurent très bas, avec des marchés boursiers et de l'immobilier surévalués. Les incertitudes politiques et économiques, dont le Brexit ou la guerre commerciale Chine-USA, ont également pris de l'ampleur.

Gendotti: Nous pouvons dire avec certitude que nous avons une bonne capacité de risque, nous sommes parés pour faire face à n'importe quelle évolution. Même si 2020 s'annonce difficile, il n'y a pas de raison de s'inquiéter.

L'automne dernier, la Suisse a approuvé l'intégration de l'article sur la surveillance des assurés dans la législation sur les assurances sociales à près de deux tiers des voix (64,7 %). Ce vote vous a-t-il surpris?

Gendotti: Non, j'ai toujours été confiant sur ce point. Nous devons combattre la fraude à l'assurance pour éviter le versement injustifié de millions de francs de prestations à la charge des payeurs de primes dont la grande majorité est honnête. Cette décision ne change en rien nos pratiques. Nous prenons très au sérieux la protection de la sphère privée de nos assurés et continuerons à n'engager d'observations qu'en dernier recours, pour quelques cas chaque année, comme jusqu'ici.

Restons-en à la question des contrôles: la Suva économise environ 6 % sur le total des frais de traitement en vérifiant systématiquement les factures médicales et hospitalières de ses assurés. Comment faites-vous concrètement?

Weber: Nous utilisons un système de traitement électronique. Un algorithme vérifie la plausibilité des postes facturés et retourne automatique-



«De la déclaration de sinistre au paiement des indemnités journalières, le traitement des cas sera complètement numérisé.»

Felix Weber
Président de Direction

ment les factures incorrectes. Le système met aussi à part certaines factures devant être spécialement contrôlées par nos spécialistes. Il vérifie donc les aspects formels, l'individu, les questions spécifiques à un cas. L'an dernier, nous avons économisé environ 77 millions de francs, dont 20 % par des contrôles entièrement automatisés.

À l'automne dernier, des spécialistes de la prévention travaillant pour des assureurs-accidents du monde entier ont participé à un forum de plusieurs jours à Lucerne. Quelles sont les tendances au niveau international?

Gendotti: J'ai été stupéfait des changements en cours. Les assureurs-accidents cherchent tous à appliquer la numérisation à la prévention et à la sécurité au travail pour offrir aux travailleurs des conditions de travail aussi sûres que possible.

Weber: Nos solutions dans la gestion des données ou les possibilités offertes par la réalité virtuelle et augmentée dans la prévention ont suscité un vif intérêt. Pour la numérisation, nous faisons partie des premiers au niveau mondial ou même des précurseurs.

Par exemple?

Weber: Nous intensifierons la numérisation, en particulier dans le traitement des cas. Nous avons mis au point avec l'Association Swisdec, entre autres, un standard de transmission implémenté chez nous. Ce système simplifie les échanges avec les entreprises assurées. L'objectif est d'éliminer complètement le papier, de la déclaration de sinistre au paiement des indemnités journalières. Nous respectons l'ensemble des prescriptions de protection des données et des critères de sécurité technique.

Le nombre d'accidents professionnels est reparti à la hausse après plusieurs années de baisse. Avez-vous une explication?

Weber: En chiffres absolus, vous avez certes raison, mais l'emploi a progressé dans la même proportion. Nous ne partons donc pas du principe que le risque d'accident effectif a augmenté. Ce qui nous préoccupe, en revanche, c'est une nouvelle progression massive des accidents non professionnels l'an dernier. Sur les 10 000 accidents supplémentaires enregistrés en 2018, 7 000 à 8 000 accidents sont survenus durant les loisirs, soit un sixième de plus qu'en 2017.

La stratégie de la Suva consiste à concentrer la prévention sur les risques collectifs majeurs. Quels sont-ils dans le domaine de la sécurité durant les loisirs?

Weber: Le sport et les jeux représentent un tiers des accidents non professionnels. Les sports de neige génèrent les coûts les plus élevés et c'est le football qui cause le plus d'accidents. Les accidents domestiques, comme les chutes de plain-pied, arrivent en deuxième position. Viennent ensuite les accidents en lien avec des activités comme la randonnée ou les voyages. Le groupe des plus de 55 ans est celui qui totalise le plus grand nombre d'accidents.

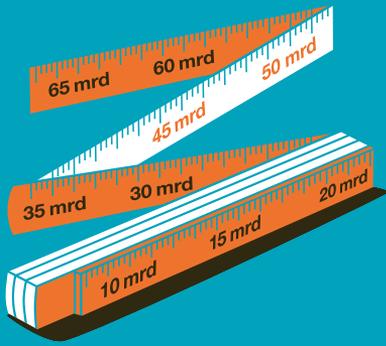
Lors de la fête du centenaire, que vous évoquiez au début, le conseiller fédéral Alain Berset disait que la paix du travail, que nous envient d'autres pays, repose sur la capacité des employeurs et des travailleurs à s'asseoir autour d'une table, comme à la Suva, pour trouver des solutions. La Suisse aurait-elle besoin d'un supplément d'esprit Suva?

Gendotti: L'histoire de la Suva repose sur cette capacité à discuter ensemble en pondérant les intérêts. Il est très important de ne pas prendre des décisions qui seraient imposées d'en haut, mais d'essayer de trouver des solutions acceptables pour tous. Si vous me demandez s'il faudrait aussi reprendre plus souvent ce principe en politique, je réponds oui sans hésiter. Ce qui compte, à la fin, c'est la capacité à trouver des solutions dans l'intérêt de la collectivité. Cet esprit Suva est un ingrédient du succès de notre pays.

Avec la Suva, le compte est bon.

Grâce à notre stratégie de placement anticipative et durable, nous sommes parés sur le plan financier. Connaissez-vous nos chiffres?

Faites le test.



1 Quel est le montant des valeurs immobilisées de la Suva?

- R** 50 milliards de francs
- L** 53 milliards de francs
- G** 57 milliards de francs

2 Pourquoi le degré de couverture de la Suva était-il aussi élevé à fin 2017?

- A** Parce qu'il y a toujours moins d'accidents
- U** Parce que la Suva profite des intérêts négatifs
- E** Parce que la performance des placements dépassait les besoins de financement

3 Pourquoi la Suva détient-elle des actifs?

- N** Pour pouvoir faire face en cas de période difficile
- S** Pour couvrir les futurs frais de traitement, indemnités journalières et rentes d'accidents et de maladies professionnelles reconnus
- F** Pour pouvoir abaisser les primes d'assurance

4 Quel est le pourcentage de déduction extraordinaire sur les primes pour 2019?

- T** 12,5 %
- E** 15 %
- S** 17,5 %



5 Qui profite de la déduction sur les primes?

- R** Les travailleurs et les employeurs
- K** La Suva
- C** Les citoyens imposables en Suisse



6 Quel est le montant de l'allègement pour l'industrie et l'artisanat suisses?

- I** 450 millions de francs
- N** 500 millions de francs
- V** 520 millions de francs

-mio.
CHF

7 Combien de fois la Suva a-t-elle abaissé les primes ces dix dernières années?

- S** Trois fois
- E** Sept fois
- M** Dix fois

Solution

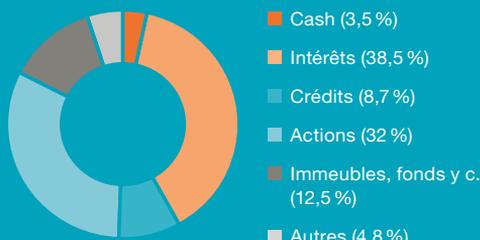


Réponses

Solution question 1

La réponse R est correcte. Au 31 décembre 2018, la Suva détenait 49,7 milliards de francs de valeurs immobilisées.

Portefeuille de placements



La répartition est basée sur des primes de risque.

La quote-part d'actions comprend par exemple aussi les portefeuilles «Private equity» et «Equity hedge».

Solution question 2

La réponse E est correcte. Malgré un environnement financier exigeant, la performance des placements a largement dépassé les besoins de financement à diverses reprises ces dernières années, ce qui a fortement fait augmenter le degré de couverture.

→ Infos: suva.ch/produit-placements

Solution question 3

La réponse S est correcte. La Suva détient des actifs pour pouvoir faire face à ses engagements légaux envers ses assurés (frais de traitement, indemnités journalières ou rentes). Les avoirs sont placés de façon diversifiée dans une perspective à long terme. Les produits générés par les placements aident à financer les prestations.

→ Infos: suva.ch/gestion-financiere

Solution question 4

La réponse E est correcte. Le montant de la déduction représente 15 % de la prime nette. La Suva a entièrement épuisé la réduction maximale autorisée par la loi.

Solution question 5

La réponse R est correcte. La déduction sur les primes profitera aux travailleurs et aux employeurs. L'employeur profitera d'une réduction de 15 % sur la prime nette de l'assurance-accidents professionnels. Si la prime de l'assurance-accidents non professionnels est directement déduite du salaire des travailleurs, il y aura là aussi une réduction de prime. La déduction profite aux travailleurs comme aux employeurs.

Solution question 6

La réponse V est correcte. En 2019, l'industrie et l'artisanat suisses voient leurs charges s'alléger de 520 millions de francs sous la forme de réductions de prime. C'est un ingrédient du modèle Suva: «Nous restituons les excédents de recettes aux assurés sous la forme de primes plus basses».

Solution question 7

La réponse E est correcte. Ces dix dernières années, la Suva a abaissé ses primes à sept reprises conformément à l'évolution du risque.

Perspectives

Notre politique financière et de placement à long terme porte ses fruits

Les répercussions financières d'un accident grave, telles que frais de traitement ou rentes, se prolongent souvent pendant des années. Des provisions techniques sont constituées à cet effet. Elles sont calculées de façon à correspondre à la meilleure estimation des besoins futurs.

Ces provisions sont couvertes par des actifs dont le placement fournit un apport important au financement de l'assurance-accidents.

La Suva applique, pour le placement de ses avoirs, une stratégie axée sur le long terme qui inclut des investissements substantiels en valeurs réelles telles que les actions et l'immobilier. Ces actifs sont prometteurs de rendements supérieurs à ceux des placements à revenu fixe, surtout en période de taux d'intérêt bas ou négatifs.

Des provisions appropriées contre les fluctuations de valeur

La Suva détient des réserves de fluctuation de valeur en prévision des turbulences qui peuvent agiter les marchés financiers. Elles sont alimentées régulièrement et systématiquement par les produits des placements qui ne sont pas affectés au financement des prestations. La Suva applique une politique finan-

cière et de placement rigoureuse qui a généré des rendements élevés au cours des dernières années. Les réserves de fluctuation de valeur ont crû en conséquence. Fin 2017, elles avaient atteint un niveau tel qu'il n'a pas été jugé judicieux de les renforcer encore. Il en est résulté des produits excédentaires des placements qui n'étaient nécessaires ni pour le financement des prestations ni pour la constitution de réserves de fluctuation de valeur.

Réduction de prime exceptionnelle

Le Conseil de la Suva a décidé que ces réserves devaient profiter à ses assurés: en 2019, les payeurs de primes de l'assurance contre les accidents tant professionnels que non professionnels bénéficient d'une réduction exceptionnelle de 15 % sur leurs primes. Un demi-milliard de francs est ainsi reversé à l'économie suisse, sans que la sécurité financière de la Suva et la couverture des droits de ses assurés s'en ressentent. Il en irait également ainsi si le régime actuel de taux d'intérêt très bas, voire négatifs, devait encore persister pendant une période prolongée.

Peter Blum
Chief Risk Officer

La focalisation sur les risques élevés est efficace

Avec le programme de prévention «Vision 250 vies», nous nous sommes fixé pour but d'empêcher 250 accidents mortels et autant de cas d'invalidité grave en dix ans à l'horizon 2020. L'analyse des accidents mortels survenus entre 1999 et 2008 a révélé des similitudes causales. Elles montrent aussi pour quelle activité et quel secteur professionnel les accidents mortels sont particulièrement nombreux.

Prévention ciblée

Ces résultats ont servi à définir l'orientation générale des «règles vitales». Ces règles ont été élaborées avec les associations de branche et remises avec des supports pédagogiques aux responsables dans les entreprises. De vastes campagnes d'information spécifiques ont également été menées afin de sensibiliser les employeurs. L'accent a été mis en particulier sur le principe «STOP en cas de danger – Sécuriser – Reprendre le travail». Par ailleurs, nous avons renforcé les contrôles ciblés au sein des branches à risques élevés.

Tirer des leçons des accidents

En cas d'accident grave, outre la déclaration de sinistre, la Suva a également d'autres priorités: nous essayons d'être sur place 48 h au plus tard après l'accident. Il s'agit là d'élucider les

faits, de prendre des mesures et de tirer éventuellement des enseignements pour la prévention.

Le système d'annonce interne aide lui aussi à définir l'urgence de la mise en œuvre. D'autre part, chaque annonce n'est pas qu'un simple numéro de sinistre, mais également un rappel du modèle Suva et de l'interaction entre prévention, assurance et réadaptation.

Conclusion

La «Vision 250 vies» est-elle réalisable? La tendance le confirme! La focalisation sur les risques élevés est efficace. Mais il y a un potentiel d'amélioration. Premièrement, l'instruction des règles dans les entreprises, mais aussi, deuxièmement, un recentrage sur l'individu et son comportement. Il existe là des champs d'action et une grande motivation pour en tenir compte dans nos prochains programmes de prévention.

Les règles vitales resteront également la pièce centrale du puzzle de la prévention à l'avenir. Elles aident à éviter des accidents professionnels mortels.

André Meier

Chef du département protection de la santé a. i.

Exploiter les opportunités de la numérisation dans la gestion des cas

Nous nous sommes fixés pour but de devenir le meilleur assureur-accidents de Suisse avec une gestion des sinistres tout à la fois numérique et personnalisée. C'est là notre vision pour la gestion des cas du futur. Pour y parvenir, la Suva s'est donné pour mission, au cours des prochaines années, d'adapter l'ensemble du modèle d'affaires, de la déclaration de sinistre jusqu'au versement des indemnités journalières. Il en résultera des changements pour tous les acteurs en contact avec la Suva.

Les processus numériques créent la transparence

Nous voulons éradiquer le papier, de la déclaration de sinistre des entreprises jusqu'au versement des indemnités journalières de la Suva. En plus de ces processus numérisés, les entreprises et les personnes accidentées pourront obtenir à tout moment, grâce aux portails et aux applications mobiles, des informations sur l'état d'avancement du traitement de leurs cas. Certaines de ces applications sont d'ores et déjà disponibles dans le nouveau portail clients sur suva.ch. D'autres seront introduites en 2019 et 2020.

Dans le même temps, l'automatisation progresse. Nos collaborateurs pourront s'appuyer sur des systèmes intelligents qui seront en

mesure, par exemple, de produire un résumé des contenus pertinents issus d'un grand nombre de documents. En outre, des algorithmes et des systèmes d'intelligence artificielle prendront les décisions et géreront les cas. Ces améliorations de processus interviendront dans le respect des directives en matière de protection des données et de technique de sécurité.

Consacrer plus de temps aux activités de conseil

Nos clients peuvent compter sur des temps de réaction courts et une grande disponibilité d'informations. Les collaborateurs de la Suva effectueront moins de tâches administratives et pourront se concentrer sur les problématiques complexes et sur les activités de conseil. Ils devront travailler différemment et il y aura une coopération bien plus étroite entre l'homme et la machine.

Toutes ces modifications seront accompagnées par la gestion du changement. L'accent est mis sur la communication interne et externe ainsi que sur le développement des collaborateurs et, en cas de besoin, de personnes externes dans le but de les soutenir sur la voie de la gestion des cas du futur.

Stephan Dünki

Responsable du programme smartCare

Chiffres-indices

2 035 450

personnes assurées (travailleurs à plein temps)

129 500

entreprises assurées

152,4

milliards de francs

Masse salariale assurée AAP (assurance contre les accidents professionnels)

4,3

milliards de francs

Recettes de primes brutes

474 100

accidents et maladies professionnelles enregistrés au total

4,4

milliards de francs

Prestations d'assurance versées

552

millions de francs

Charges d'exploitation

114

millions de francs

Investissement dans la prévention (accidents et maladies professionnels et accidents non professionnels)

4,8

millions de francs

Résultat de l'exercice après réduction du fonds de compensation

4227

collaborateurs (3371 postes à plein temps)

Rapport d'activité 2018

Notre activité

La Suva est l'un des piliers du système suisse d'assurances sociales. Entreprise indépendante de droit public, elle assure les travailleurs contre les conséquences des maladies professionnelles et des accidents du travail et durant les loisirs. La Suva allie prévention, assurance et réadaptation. Elle exploite deux cliniques de réadaptation et gère également l'assurance militaire et l'assurance-accidents des chômeurs (AAC).

Primes d'assurance et placements

Les 4,3 milliards de francs de primes des entreprises assurées sont restitués aux victimes d'accidents sous la forme de prestations d'assurance. La Suva gère 50 milliards de francs de valeurs immobilisées qui garantissent les rentes sur le long terme. L'année au cours de laquelle la rente est octroyée, la Suva met de côté les fonds nécessaires au paiement de cette dernière. Ce capital représente l'essentiel des avoirs de la Suva, le reste étant constitué de provisions pour les prestations d'assurance de courte durée (frais de traitement et indemnités journalières) ainsi que de réserves.

Nous assurons la moitié de la Suisse

Quelque 129 500 entreprises totalisant près de deux millions de travailleurs bénéficient des services de nos 4 227 collaborateurs dans les domaines de la prévention, de la réadaptation et de l'assurance. Près de la moitié des salariés suisses sont assurés auprès de la Suva contre les conséquences des accidents professionnels et non professionnels.

Nos prestations pour l'industrie et l'artisanat suisses

Les assurés ont droit au traitement médical des lésions résultant d'un accident ou d'une maladie professionnelle, sans limitation temporelle ni financière. La Suva verse aussi des prestations en espèces, par exemple sous la forme d'indemnités journalières, de rentes d'invalidité ou de survivants. Elle prend en charge les traitements médicaux consécutifs à un accident, et ses collaborateurs s'occupent de la réadaptation et de la réinsertion professionnelle des personnes concernées. Autant de mesures qui contribuent à renforcer l'industrie et l'artisanat suisses.

«La grande estime témoignée pour la Suva et son action au cours du siècle écoulé m'a particulièrement réjoui.»

Felix Weber
Président de Direction

Rétrospective des principaux événements de l'exercice

Centenaire

La Suva a fêté ses cent ans d'existence en 2018. Les agences ont organisé des événements pour les clients dans toute la Suisse. Quant au personnel, il a célébré le centenaire lors d'une fête à Lucerne. Des représentants des milieux politiques et économiques étaient présents lors de la cérémonie officielle qui s'est déroulée au Bürgenstock. Ils ont fait l'éloge de la Suva, la plus ancienne œuvre sociale de Suisse, qui a été également qualifiée de chance pour l'industrie et l'artisanat suisses du fait de la composition de son Conseil fondée sur le partenariat social. www.suva.ch/histoire



Introduction de nouveaux systèmes de primes

Le programme «RiskPricing» a permis de perfectionner les processus et systèmes dédiés à la détermination des primes. Le système de bonus-malus encourage la prévention et les économies au moyen d'incitations ciblées qui, dans le domaine des indemnités journalières, favorisent une réinsertion rapide. Les nou-

veaux systèmes de détermination des primes ont été mis en place avec succès en 2018.

Fin de la transformation et de l'agrandissement de la Rehaklinik Bellikon



Après cinq années de travaux qui se sont achevés en juin 2018, la Rehaklinik Bellikon est dotée d'infrastructures entièrement renouvelées. Elle dispose maintenant de bâtiments et d'équipements qui lui permettront de faire face aux défis à venir. Pendant les travaux, la clinique a pu fournir la quasi-totalité des prestations proposées sans ralentir son activité. www.rehabellikon.ch

Primes plus basses grâce à la bonne performance des placements

Les placements de la Suva ont réalisé une très bonne performance au cours des années écoulées. Les réserves pour fluctuations de valeur ont atteint fin 2017 un niveau élevé, permettant ainsi à la Suva de faire participer ses assurés aux excédents de revenu du capital. Aussi le Conseil de la Suva a-t-il décidé en juin 2018 d'accorder une réduction de primes

extraordinaire de 15 % pour l'année de primes 2019. Quelque 520 millions de francs profiteront ainsi à l'industrie et à l'artisanat suisses.

Nouveau portail clients sur suva.ch

Afin de simplifier la correspondance avec notre clientèle, un nouveau portail clients a été développé pendant l'exercice et mis en service durant l'été. Il est doté d'un accès sécurisé et permet l'échange de documents tels que les décomptes de prestations ou les dossiers d'accidents. Les services proposés seront étendus au cours des prochaines années.

www.suva.ch/portail-clients

Grand succès des SwissSkills

Lors des SwissSkills, les championnats nationaux des métiers à Berne, la Suva a démontré, par une présence jeune et sympathique, que la sécurité des futurs apprentis lui tenait à cœur. 22 000 jeunes ont visité le pavillon et accompli le parcours d'expérimentation sur le thème de l'apprentissage en toute sécurité.



Forum Européen à Lucerne

À l'automne, le «Forum Européen» a réuni à Lucerne des préventeurs de l'assurance-accidents venus du monde entier. Cet événement de plusieurs jours a été organisé par la Suva. Lors des ateliers et des conférences-débat sur le thème de la numérisation et de la prévention, il est apparu que notre gestion des données et nos solutions de réalité virtuelle et augmentée suscitent un vif intérêt. La Suva fait œuvre de pionnier dans ces domaines.



Logements pour seniors

L'espérance de vie ne cesse d'augmenter et, avec elle, l'effectif de la population retraitée. Eu égard à l'évolution démographique, la Suva investit depuis des années dans des logements bien situés destinés aux personnes âgées. Ces espaces résidentiels adaptés offrent un environnement sûr qui contribue à l'indépendance des locataires jusqu'à un âge avancé. La Suva a réalisé en 2018 le complexe résidentiel «Bützenen», qui totalise 33 appartements pour seniors situés à proximité d'un espace vert, et une maison de retraite et de santé au centre de Gelterkinden.

Base légale pour la surveillance des assurés

La votation fédérale relative à la base légale pour la surveillance des assurés s'est tenue le 25 novembre 2018. L'art. 43a LPGA institue une base légale permettant aux assureurs de recourir à des détectives. 64,7 % des votants ont accepté le projet. Désormais, l'ensemble des assureurs peuvent à nouveau faire appel, dans des conditions strictement définies, à des détectives en cas de soupçon fondé de fraude. La Suva prend très au sérieux la préservation de la sphère privée de ses assurés et n'aura recours à cette pratique qu'en dernière instance. En tant qu'assureur responsable, elle ne veillera pas moins à ce que le principe de solidarité ne soit pas bafoué et continuera de lutter sans relâche contre la fraude à l'assurance.

Introduction de SAFE

SAFE signifie Scaled Agile Framework. Il s'agit d'un cadre qui regroupe et complète des pratiques agiles et allégées existantes. Durant l'automne 2018, des collaborateurs de l'informatique et des responsables ont été formés au cadre SAFE. L'objectif est de générer de la valeur pour le client en réduisant au minimum le temps de traitement, de l'idée à la livraison.

Stratégie de prévention «Centro»

La mise en œuvre de la stratégie de prévention remaniée vise à créer un avantage durable pour le client. À cet effet, les agences disposent désormais de l'aide de spécialistes de la prévention. L'approche de la prévention axée sur le comportement a été plus largement développée et l'élaboration de produits de prévention pratiques a été elle aussi optimisée.

Swissdec

Les logiciels de comptabilité salariale certifiés Swissdec ont permis jusqu'ici de transmettre plus de 14 millions de données personnelles sous forme numérique à leurs destinataires directement à partir des systèmes des entreprises et, ce faisant, de réduire encore la charge administrative. Dans l'intervalle, environ un tiers de l'ensemble des données personnelles devant être transmises à la Suva le sont par le biais de la norme suisse en matière de salaire (ELM).

Depuis le 1^{er} septembre 2018, une nouvelle norme Swissdec est venue s'ajouter à cette dernière: avec la norme suisse en matière de prestations (KLE), il est désormais possible de traiter l'intégralité des processus de gestion des cas et des indemnités journalières avec la Suva et les assureurs privés à partir de comptabilités salariales certifiées Swissdec. La Suva détient la présidence de Swissdec en la personne de Felix Weber. www.swissdec.ch



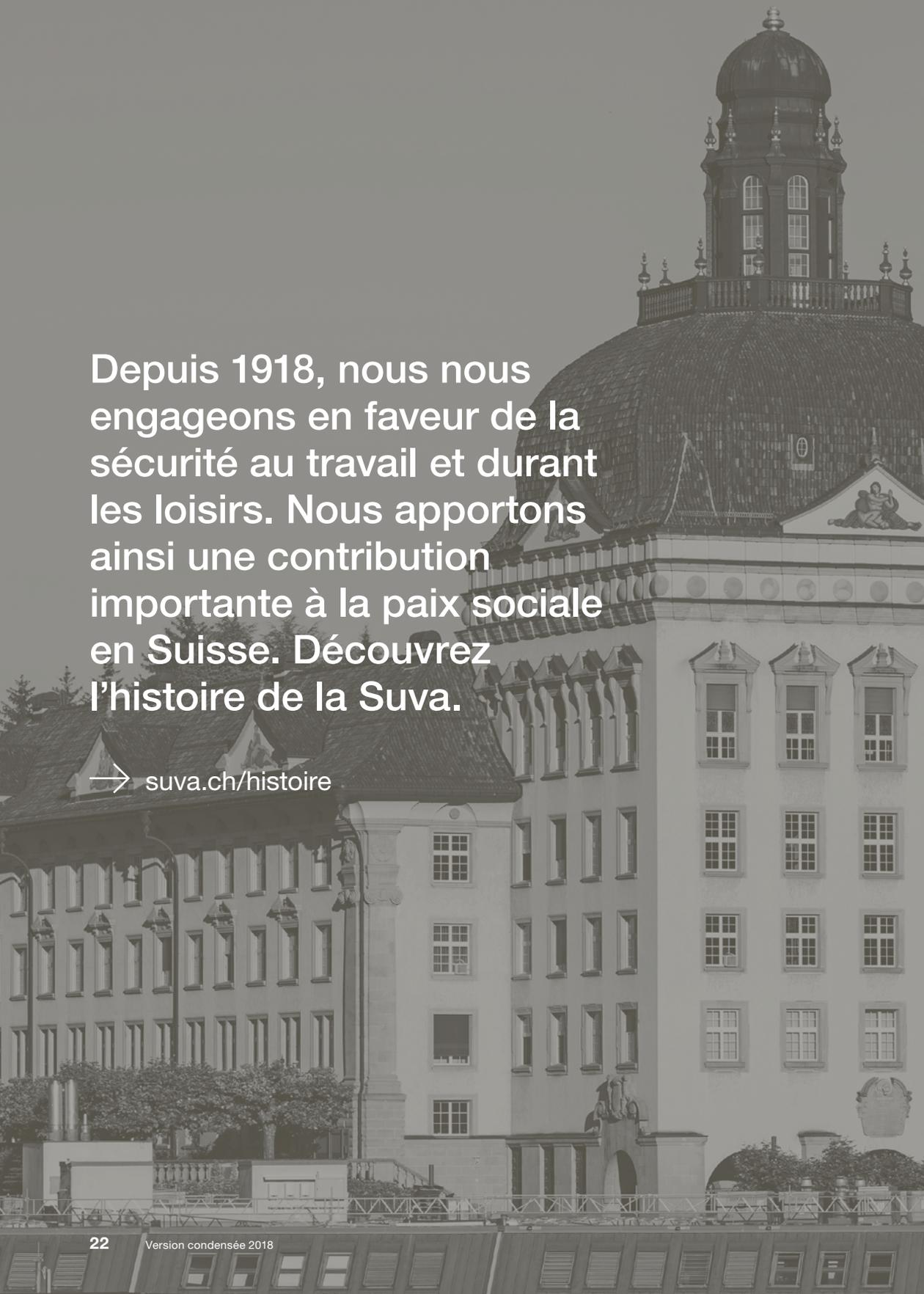
Évolution des activités

Quelques données du compte d'exploitation général

	2018	2017	+/-
	en mio. CHF	en mio. CHF	en %
Assurance contre les accidents professionnels	1 740	1 680	3,6
Assurance contre les accidents non professionnels	2 292	2 249	1,9
Assurance facultative des chefs d'entreprise	22	22	-
Assurance-accidents des chômeurs	181	197	-8,1
Assurance militaire	19	17	11,8
Recettes de primes (total)	4 254	4 165	2,1
Remboursements assurance militaire, CFST	265	271	-2,2
Assurance contre les accidents professionnels	1 781	1 779	0,1
Assurance contre les accidents non professionnels	2 281	2 294	-0,6
Assurance facultative des chefs d'entreprise	26	24	8,3
Assurance-accidents des chômeurs	165	172	-4,1
Assurance militaire	175	184	-4,9
Total des prestations d'assurance payées	4 428	4 453	-0,6
Charges d'exploitation de l'assurance	437	436	0,2
Charges d'exploitation de la sécurité au travail et durant les loisirs	116	103	12,6
Produit des placements	1 210	1 170	3,4
Gains et pertes résultant des placements	-261	24	-1 187,5
Résultat de l'exercice avant réduction du fonds de compensation	60	364	-83,9
Réduction du fonds de compensation	55	62	-11,3
Résultat de l'exercice après réduction du fonds de compensation	5	302	-98,3
Cash-flow	-197	88	-323,9

Données du bilan

	2018	2017	+/-
	en mio. CHF	en mio. CHF	en %
Placements	49 560	43 090	15,0
Provisions pour prestations de longue durée	27 313	24 147	13,1
Assurance contre les accidents professionnels	12 183	10 938	11,4
Assurance contre les accidents non professionnels	14 013	12 195	14,9
Assurance facultative des chefs d'entreprise	222	209	6,2
Assurance-accidents des chômeurs	895	805	11,2
Provisions pour prestations de courte durée	8 872	8 705	1,9
Somme du bilan	54 864	48 724	12,6



Depuis 1918, nous nous engageons en faveur de la sécurité au travail et durant les loisirs. Nous apportons ainsi une contribution importante à la paix sociale en Suisse. Découvrez l'histoire de la Suva.

→ suva.ch/histoire

Le modèle Suva

Les quatre piliers



La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.



Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.



La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée du Conseil de la Suva, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.



La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'État.

Renseignements

Tél. 041 419 58 51
service.clientele@suva.ch

Commandes

www.suva.ch/1280-18.f

Imprimé en Suisse

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, avec mention de la source.

Édition 2019

Référence

1280-18.f

2018